

CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES



BULLETIN MUNICIPAL 2024

LE MOT DU MAIRE

L'année 2023 nous a réservé son lot de guerres dans le monde avec ses destructions de vies humaines et autres démolitions.

Plus proche de nous et plus paisible, Curtil a malgré tout aussi besoin de solidarité.

Quelques travaux ont été réalisés au cours de cette année. Un drainage a été fait au pied du mur Nord de l'église afin d'assainir l'intérieur de l'édifice et une trentaine d'arbres ont été plantés en fin d'année au centre du bourg par la société Desrayaud.

Notre projet d'aménagement du centre bourg et de la Place des Fêtes, projet à plus long terme, est en cours de réflexion.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, des changements modifient notre fonctionnement communal. C'est le cas pour l'assainissement collectif et non collectif qui est désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Clunisois avec quelques augmentations de tarifs à la clé.

Fin janvier, nous devrions être équipés d'un composteur collectif qui sera installé dans la cour de la mairie.

Nous menons actuellement une bataille au sein du RPI (Buffières, Sivignon, Curtil et Chiddes) afin de conserver le poste de maître d'école que l'Éducation nationale veut supprimer à Sivignon.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Richard Pigois, Mélanie Guth et leurs deux enfants viennent de s'installer aux Murots. Cyril Noly est arrivé en début d'année 2023. Barbara Valente, la fille de Maria et Rui qui habitent au Village, est aussi une nouvelle curtigeote 2023.

Depuis le mois de février, Géraldine Vivier est notre nouvelle secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage.

Une pensée aussi à toutes nos associations qui font vivre l'animation dans notre village. Les élus se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Robert Perrousset

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE, DES PROJETS ET DES RENCONTRES.

Historiquement situé à la croisée de deux routes, notre village a toujours été un lieu de passage important. Avec la présence autrefois d'auberges et de stations-service, certains se souviennent même de bouchons estivaux et de files de voitures en attente de se ravitailler en essence. Aujourd'hui la plupart des véhicules ne font que traverser le bourg sans ralentir et leur vitesse excessive est devenue un problème récurrent des Curtigeots.

La Place située aux Jandots, baptisée lors de l'adressage de la commune «Place des Fêtes», où se tenait autrefois le marché de producteurs, est le plus grand espace public du village. Mis en lumière une seule fois par an le jour de la Fête de l'entrecôte, il mérite d'être redéfini et valorisé. Ce projet global s'inscrit dans la demande contemporaine de transformation écologique et économique, il a pour objectif la sécurité et l'embellissement du village. Le maire et son équipe municipale l'ont initié par une série de rencontres avec les habitants et des professionnels de l'aménagement.

En 2022, la paysagiste du CAUE 71, Emmanuelle Limare (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) nous a sensibilisés sur l'importance de la végétation et du fleurissement pour embellir, désartificialiser et rafraîchir nos espaces en créant des zones ombragées.

C'est aussi un moyen simple de rompre la linéarité de la route, propice à l'accélération, en créant des taches de verdure et de couleurs pour attirer l'attention des automobilistes et leur faire lever le pied.

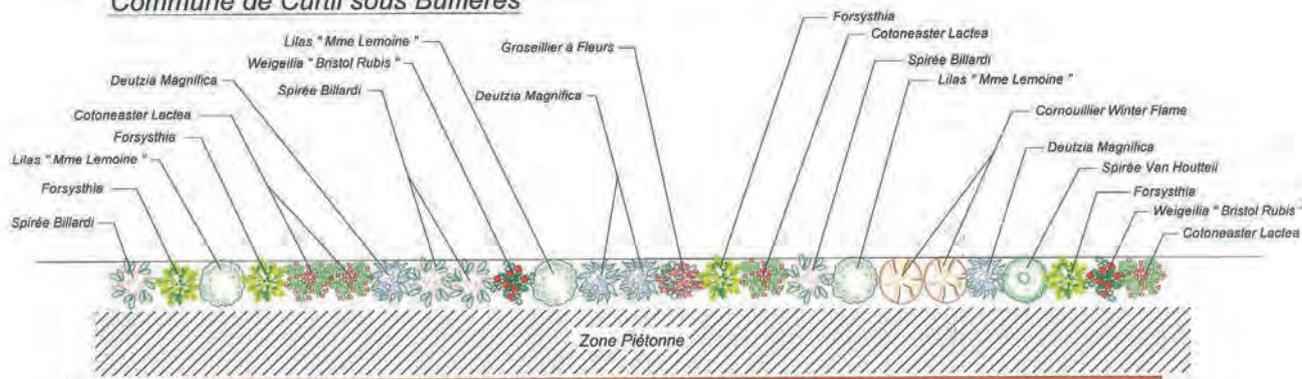


La première réunion publique pour l'aménagement du village a eu lieu mercredi 8 novembre 2023



PROJET AMENAGEMENT ZONE " DERRIERE BARRIERE BOIS "

Commune de Curtil sous Buffières



Cette première expertise s'est concrétisée par une série de plantations d'arbres et d'arbustes par la Pépinière Desrayaud en décembre 2023 grâce à l'aide financière du chèque arbre du département. (La note du CAUE 71 vous a été distribuée dans vos boîtes aux lettres en 2022.)

La chargée de mission pour le Plan paysage à la Communauté de Communes du Clunisois, Nathalie Thiers, a trouvé emblématiques nos problèmes de traversée du village et de placette communale. C'est pourquoi EJO, coopérative d'architecture et de paysage, mandatée pour réaliser le plan paysage et son plan d'actions, a choisi Curtil sous Buffières comme exemple de propositions d'aménagement d'un village du Clunisois.

Après avoir consulté plusieurs bureaux d'études, la commune a choisi de travailler avec l'architecte paysagiste Lucie Garzon du bureau d'études EJO à Mont St Vincent pour ses références professionnelles et son attention particulière sur Curtil.

Pour mener à bien ce projet, le cabinet Monin, géomètre-experts à Cluny, assurera le relevé des voiries et des réseaux.

Pour assister l'équipe municipale sur les dossiers de subventions et obtenir des financements indispensables, Véronique Maillet, cheffe de projet pour le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la Communauté de Communes du Clunisois nous accompagne. Elle a animé, à l'automne, une première réunion d'information et de concertation avec les habitants venus nombreux. Toutes les remarques faites par les Curtigeots à l'occasion de ces rencontres aideront le maire et ses conseillers à orienter l'architecte aménageur dans ces projets de modernisation.

L'avis des habitants continuera d'être recueilli tout au long de la phase d'étude, d'autres réunions sont prévues en 2024. La mairie reste à l'écoute de toutes et tous sur leurs attentes.

Avec la DIR (Direction Interdépartementale des Routes), un test a été réalisé avec la pose de deux rétrécissements provisoires en entrée et sortie de village. Cette première expérimentation a été trop courte mais utile pour nourrir les réflexions sur ce sujet complexe de vitesse excessive. La mairie prévoit déjà d'autres expérimentations d'écluses ou de chicanes ...

En 2024, l'équipe municipale avec votre participation et votre enthousiasme espère trouver tous les moyens pour faire avancer ces projets et améliorer encore un peu plus le cadre de vie des Curtigeots.

Pour la commune et son conseil, Denis Reymondon



VIE COMMUNALE

COMPOST COMMUNAL



Depuis fin janvier 2024, un composteur communal est installé dans la cour de la mairie. Il est mis à disposition par le SIRTOM aux habitants qui ne disposent de composteur individuel mais aussi de tous les habitants du village. Toutes les consignes sont affichées sur les bacs pour vous aider à déposer vos déchets biodégradables.

PIQUE-NIQUE REPUBLICAIN



Comme chaque année au 14 juillet, la municipalité a invité les Curtigeots à un pique-nique républicain façon panier partagé. C'est traditionnellement l'occasion pour M. le Maire de présenter ses vœux à ses administrés. Ils étaient cet été au rendez-vous à l'ombre des grands arbres dans la cour de la mairie.

TRAVAUX A L'EGLISE SAINT-GENES



Le mur Nord de l'église se dégrade depuis plusieurs années en raison de remontées d'humidité. Avant de lancer une restauration intérieure de l'église, des travaux de drainage ont été effectués en juin 2023 par l'entreprise TP Sivignon pour résoudre ces problèmes d'infiltration d'eau. Ces travaux sont réalisés avec l'aide du service patrimoine du Département.



Un nouveau poêle à bois permet de chauffer l'église depuis cet hiver. La municipalité remercie la famille Reymondon qui a offert ce poêle pour remplacer l'ancien chauffage hors d'usage.

PANIER DES ANCIENS



Traditionnel geste de solidarité de la mairie envers nos aînés, le panier de Noël a été offert juste avant les fêtes à quatorze Curtigeots qui ont passé leurs 70 printemps. Quelques bulles de crémant de Bourgogne accompagnaient des chocolats, du pain d'épices et des terrines afin de passer les fêtes en douceur.

RECENSEMENT

Curtil-sous-Buffières faisait partie des communes recensées en 2023. En début d'année, Nathalie Sévelinge a été chargée de cette enquête de recensement population. Le nombre des habitants à Curtil-sous-Buffières évolue. En février 2023, le village comptait 93 habitants contre 92 lors du précédent recensement. Depuis la population locale a encore augmenté avec l'arrivée de nouveaux résidents.

LES ECHOS DE L'ÉCOLE DE SIVIGNON

Les grands de l'école de Sivignon nous racontent les grands moments de leur année scolaire.

Musique avec Cécile

Cécile nous apprend à chanter des chansons dont la Marseillaise pour la guerre. Nous apprenons des rythmes avec notre corps, divers instruments et objets.

En début de séance, pour préparer notre voix, elle produit des bruits de bouche, et on doit l'imiter.

Elle nous fait aussi écouter des musiques choisies et on essaie d'imaginer ce qui se passe dans la musique, comme celle du Carnaval des animaux.

Sacha et Zoé

Corinne, Clara et les histoires

Quand Corinne est venue à l'école, elle nous a proposé plein de belles histoires ! Elle est très gentille et sait nous écouter.

Maintenant, c'est Clara qui va la remplacer. Nous adorons le début des présentations des histoires avec les cloches. Elles sonnent de la plus grosse à la plus petite et à l'inverse quand c'est la fin !

Lorette et Romy

Journées au Lab'71 à Dompierre Les Ormes

Tous les élèves de Sivignon sont allés au Lab'71 les 29 et 30 juin.

Le premier jour, on est allé se promener vers l'étang et on a partagé des ateliers sur les insectes.

Le deuxième jour, on a utilisé des microscopes pour observer les différentes parties d'une fleur et on a participé à une enquête policière.

Nous devions retrouver un chat qui avait disparu.

On a observé des empreintes digitales, des empreintes de chaussures, un code caché et d'autres indices. On a aussi écouté des bruits qui avaient été enregistrés et on a entendu le chat miauler.

On a fini par le retrouver. Il était dans un placard et la porte s'était refermée sur lui, car un voleur était venu dans le laboratoire pour voler des pierres précieuses cachées dans une bûche.

Le bruit du chat a gêné le cambrioleur et celui-ci l'avait enfermé pour être tranquille !

Les CE2

Sorties à Acrobath

Nous sommes partis à Acrobath le 28 avril et le 16 mai.

Le premier jour, nous avons fait de l'accrobranche, puis un parcours balisé pour découvrir des arbres.

Le deuxième jour, nous avons regardé François découper un arbre et ensuite, son cheval Igloo l'a traîné jusqu'au hangar.

Nous avons aussi cueilli des végétaux pour préparer des cartes en land art.

Nous avons mangé sur place et nous avons joué.

Maël et Chayann



Atelier autour des abeilles au Lab'71



Promenade à l'arboretum de Pezanin

VIE SCOLAIRE

Voyage des CM à Guédelon et à Bibracte

Nous sommes partis en bus du 12 au 14 juin à Guédelon puis Bibracte. Guédelon est un lieu où des bâtisseurs construisent un château-fort comme au temps du Moyen Age et Bibracte était la capitale des Éduens, peuple gaulois, il y a plus de 2 000 ans. Ses vestiges révèlent les changements importants de la Gaule au temps de la romanisation.

A Guédelon, nous avons visité toutes les pièces du château presque terminé : salle à manger, chambre, latrines, chapelle, donjon. Nous sommes sortis pour voir les ateliers des teinturiers, maçons, peintres, menuisiers. Nous avons aussi visité le moulin et rencontré les meuniers.

Nous leur avons posé des questions. Pour tous ces ouvriers, les ressources sont l'ocre, l'argile, le sable, le calcaire, le grès et le bois.

En fin d'après-midi, nous avons repris le bus pour rejoindre Bibracte, plus exactement Glux-en Glenne où se situait notre gîte.

Le lendemain, nous sommes montés en bus au mont Beuvray avec notre guide Robert.

Nous avons observé la vallée de ce point culminant. Nous sommes redescendus dans la forêt où nous avons vu les ruines de villas gallo-romaines. Nous avons découvert un bassin où les gallo-romains jetaient des pièces et des morceaux de poteries et d'objets en bronze représentant des parties du corps, sans doute destinés aux dieux. Nous avons suivi un circuit avec Robert au cours duquel nous avons d'abord visité des vestiges de l'ancienne ville de Bibracte.

L'après-midi, nous avons visité le musée où Robert nous a montré des armes gauloises, des poteries, une reconstitution de maison, des poubelles gauloises (crânes d'animaux, vertèbres d'animaux, morceaux de poteries cassés...) et bien d'autres objets trouvés sur le site par les archéologues.

Le deuxième jour, nous sommes allés à la source de l'Yonne et nous sommes repartis vers des temples gaulois en passant vers les tourbières. On a essayé de chercher des morceaux de poteries et d'amphores dans la forêt.

L'après-midi, nous sommes allés au musée. Nous avons trié les poubelles pour pouvoir reconstituer une assiette par exemple et pour savoir à qui les poubelles appartenaient comme si nous étions les archéologues qui trouvaient les poubelles des gaulois.

Nous avons aussi vu une vitrine avec des amphores coupées qui avaient été vidées par les gallo-romains. Pour finir cette journée, nous avons fabriqué de la farine avec une meule gauloise que nous avons utilisée à l'école pour préparer de la pâte à sel.

Nous étions très contents de ce séjour même si nous avons beaucoup marché ! Nous avons particulièrement apprécié notre guide Robert qui nous a appris beaucoup de choses, sans oublier notre chauffeur de bus à qui nous avons préparé une carte pour le remercier de nous avoir emmenés et accompagnés tout au long de notre séjour.

Les CM2



Découverte des vestiges de Bibracte



Opération Nettoyons la nature

Opération Nettoyons la Nature

Le 28 septembre, nos deux classes ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

On a trouvé plein de déchets : des bouteilles, des bouts de papier, du plastique et du verre.

On les a mis dans des sacs poubelle et on les a pesés en arrivant à l'école.

En tout, on a ramassé 7 kg de déchets.

Aloïs, Mattéo et Abie

QUOI DE NEUF CHEZ LES PETITS LOUPS DE BUFFIÈRES ?

2022-2023 a été une année riche en belles expériences et en progrès.



Découverte de la boulangerie

Ça boulange chez les petits loups !

A la cantine, les enfants dégustent le pain du fournil de Buffières. Grâce à la gentillesse et la générosité de Nicolas Chassy, le papa d'Axel et Charlie, qui tient ce fournil, nous avons pu découvrir comment se fabrique le pain, à quoi ressemble un fournil, quels outils et quels ingrédients sont nécessaires pour faire du pain. Les enfants ont d'abord pris le chemin du fournil pour découvrir le pétrin, le four, les échelles, etc et voir Nicolas préparer devant eux la pâte. Dans un second temps, Nicolas et Solenne Dauvissat, maman de Mona et Chloé et boulangère elle aussi, nous ont guidé à l'école pour découvrir les gestes techniques et préparer chacun une petite baguette. La dernière étape, le lendemain était la cuisson. Nous sommes retournés au fournil pour assister à la sortie du four et ça sentait drôlement bon ! Chaque enfant a pu ramener à la maison sa petite baguette pour la déguster en famille.

Un immense merci à Nicolas et Julie pour cette belle découverte, et à Solenne, pour son aide complice !

Des petits nouveaux à l'école des petits loups ?

Les enfants sont toujours très heureux d'accueillir des animaux à l'école et se passionnent pour tout ce qui est vivant. Nous avons donc cette année encore installé un élevage de coccinelles et de papillons dans la classe. Nous avons également grâce à l'aide et la générosité de plusieurs complices (Anne-Marie, ATSEM, Sandrine, qui tient le bureau de poste chaque matin et les collègues de l'école de Saint André), pu faire éclore des poussins dans la classe. Trois petits poussins sont nés entre le 19 juin et le 21 juin et sont restés avec nous jusqu'à la sortie des classes : ils ont ensuite rejoint le poulailler de Sandrine qui a bien voulu l'accueillir. Leur croissance très rapide est une belle aventure à suivre pour les enfants. Enfin, une lapine, Mafalda, s'est installée dans la cour de l'école, et en prenant soin d'elle tous les jours, les enfants se familiarisent avec les besoins de tous les animaux...boire, manger, dormir, bouger...En octobre 2023, ce sont des phasmes, drôles de petits insectes déguisés en bâton, qui se sont installés dans notre classe. Aurons-nous des naissances ? Affaire à suivre !



Sortie musique à Salornay

Une année en musique !

Toute notre année est rythmée par des temps quotidiens d'écoute musicale. Nous découvrons également les différents instruments, et les métiers (musicien, chanteur, chef d'orchestre, etc) par le biais de petites vidéos. Mais en vrai, c'est encore mieux ! Et cette année, les petits loups ont été gâtés !

Début juin, grâce à Cécile Berger et l'école de musique de Cluny, nous avons pu assister à une présentation concert de plusieurs musiciens à Salornay et découvrir et même essayer des instruments.

Et le dernier jour de l'année, deux musiciens, Émilie Volle et Guillaume Pierrat, les parents de Flore, sont venus nous faire découvrir leurs instruments et nous offrir un bel atelier pour toutes les petites oreilles.



Atelier percussions en classe

Sortie de fin d'année :

En juin, toutes les classes du RPI sont parties ensemble pour une visite et des ateliers au Lab 71 et à l'arboretum de Pézanin. Les petits loups ont pu notamment découvrir les petites bêtes des ruisseaux et des jeux dans la forêt avec les animateurs du Lab 71 puis visiter l'exposition sur l'espace dans les locaux du Lab71.

VIE ASSOCIATIVE



CURTIL FETES ET LOISIRS

L'année 2023 a été active, musicale, festive et lumineuse. Dès fin janvier, l'assemblée générale a réuni 32 adhérents et une vingtaine de convives à la salle communale autour d'un chaleureux diner saucisses-lentilles.



LA MARCHÉ DES FOURS A PAIN

Avec 330 marcheurs au rendez-vous 2023, la Marche du 1er mai est un rendez-vous très apprécié des sportifs, des familles comme des amoureux de beaux paysages. Le passage sur la Butte de Suin a attiré 47 personnes sur la grande boucle de 22 km. Le parcours de 12 km a été le plus prisé avec 152 marcheurs.

Cette année encore, l'organisation n'a reçu que des compliments.



EXPOSITION VACHES ET GRAMINEES

Le thème de l'exposition « Vaches et graminées » a visiblement inspiré les Curtigeots.

La quarantaine de photos made in Curtil sont toujours exposées dans la salle communale.

Le thème de l'exposition 2024 est d'ores et déjà voté : le ciel de Curtil dans tous ses états.

Vos photos sont attendues.

SOIREE CABARET AVEC SOPHIE SOLO

De la chanson française, de l'humour et de l'émotion. Dimanche 18 juin dans la cour de la mairie, Sophie Solo nous a offert un concert qui a touché les spectateurs présents. Cette sympathique soirée donne envie de renouveler les rendez-vous concerts.



VIE ASSOCIATIVE

FETE DE L'ENTRECOTE

Malgré la météo peu favorable et le fond de l'air plutôt frais, notre grand rendez-vous traditionnel a accueilli 250 convives le dimanche 6 août en soirée sur la Place des Fêtes.

Cela n'a pas entamé la bonne humeur, ni l'appétit de nos invités qui ont apprécié la délicieuse et généreuse entrecôte préparée par la Boucherie Balon de Salornay. La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse et autour de la buvette.

Bien sûr, rien n'aurait été possible sans notre habituel groupe de bénévoles efficaces pour installer, transporter, animer et accueillir avec le sourire.



HALLOWEEN

La sorcière Karène a encore subjugué son auditoire pour Halloween.

Après une chasse aux bonbons dans le bourg de Curtil, les jeunes Curtigeots se sont retrouvés à la salle communale en fin d'après-midi dimanche 29 octobre pour un goûter autour des histoires passionnantes de la sorcière Karène.



DECORATION DU LAVOIR

Après la destruction, la reconstruction.

C'est le thème lancé par Lida pour la décoration du lavoïr pour Noël 2023. Cette réalisation a pu en étonner plus d'un avec son aspect de grand chantier et ses trois personnages et deux enfants.

YOGA DES TROIS MONTS

Lancés il y a un peu plus d'un an, les cours de yoga animés par Arnold connaissent un grand succès.

Deux soirées de Kundalini Yoga sont désormais proposées chaque semaine à la salle communale, le mercredi et le vendredi à partir de 18h45.

Contact 06 51 69 37 61 - arnoldmanders@hotmail.com



VIE ASSOCIATIVE

KRAV-MAGA

Eric Jacques, qui gère les Cabanes du Valleron, est aussi le responsable de l'association Krav-Maga71.

Moniteur de Krav maga, sport de self-défense, il anime depuis plusieurs années à Cluny des cours pour enfants et pour adultes.

**Pour en savoir plus : www.krav-maga71.fr
06 36 71 62 48
contact.krav-maga71@orange.fr**

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Curtil-sous-Buffières, présidée depuis 2022 par Pascal Bonin, compte 12 chasseurs.

Leur saison 2023 a participé à la régulation des nuisibles sur la commune.

A leur tableau de chasse, on compte 11 sangliers et la capture de 28 ragondins.

Les chasseurs ont aussi prélevé les 7 chevreuils autorisés par la fédération départementale de chasse.

TEAM LT RACING

Le Team LT Racing est engagé en rallye routier depuis 2022. LT, ce sont Laurent Bona et son fils Théo. Laurent est au volant et Théo a enfin l'âge autorisé pour être copilote dans le baquet à côté de son père.

A leur programme cette saison, le Rallye des Vignes à Régnié le 23 mars, le Rallye de Bourgogne Côte chalonaise au départ de Chalon-sur-Saône du 5 au 7 juillet et le Rallye de Matour les 20 et 21 juillet.

Pour soutenir le Team LT Racing.

Contact - laurent.bona@sfr.fr - 06 44 82 93 24



TOUS LES PAPIERS

Il n'est pas nécessaire d'enlever les agrafes, spirales, couvertures

journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...

papier kraft mouchoirs et essuie-tout en papier films entourant les revues gros cartons d'emballages

LE VERRE

Sans bouchon ni couvercle

bouteilles, bocaux et flacons en verre

ampoules vaisselle en verre

LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé

couches-culottes masques jetables mouchoirs et lingettes emballages non vidés

objets en plastique cassés vaisselle cassée cotons-tiges brosses à dents, rasoirs jetables

J'ADOpte UN COMPOSTEUR !

LE SIRTOM DE LA VALLÉE DE GROSNE VOUS PROPOSE D'ACQUÉRIr UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Plus de 30 % des déchets présents dans nos poubelles se compostent : Epluchures, restes de repas, marc de café, fleurs fanées ...

400 LITRES 10 € PAR CHÈQUE

Les conditions à remplir :
→ Vente réservée aux habitants du territoire.
→ Possibilité de remplacer un bac ancien (* 7ans).
→ Limité à 1 composteur par foyer.

Le SIRTOM vous accompagne dans votre projet

En kit avec notice de montage (+) Bioseau à couvercle (+) Guide sur le compostage



ENFIN

Affichez-moi dans votre cuisine!



TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE!

LES EMBALLAGES



bouteilles et flacons
en plastique



pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique,
barquettes en plastique et en polystyrène



emballages métalliques



cartonnettes



briques alimentaires

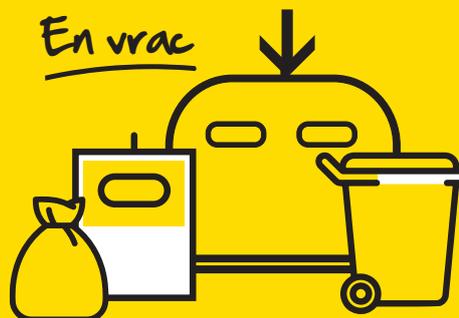


ne pas imbriquer
les emballages

gros cartons
d'emballages

piles

jouets cassés



RAPPEL CONCERNANT LE CODE DE L'URBANISME

Construire, faire construire ou effectuer des travaux est un droit pour tout propriétaire. Mais c'est un droit dont l'exercice est très encadré.

Le droit de l'urbanisme règlemente les travaux. La plupart du temps, les travaux font l'objet d'une autorisation préalable de l'administration ou d'une demande de permis de construire.

LES TRAVAUX QUI NE NÉCESSITENT PAS D'AUTORISATION

Les travaux d'intérieur, sans créer de nouvelle surface de plancher, sans modifier l'aspect extérieur de la construction et sans aménager une partie jusqu'alors non habitable.

Aucune démarche n'est exigée si vous créez une construction dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 5m² (petit abri de jardin par exemple) ; un châssis ou une serre dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 1,80 m, une terrasse de plain-pied.

LES TRAVAUX NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EN MAIRIE

Une demande préalable est obligatoire si vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment ou sa destination.

- la création d'une superficie inférieure à 5 m² mais d'une hauteur supérieure à 12 m
- la transformation d'une partie non habitable (grange, garage...) en pièce d'habitation
- l'installation de panneaux photovoltaïques de plus de 3 Kw ou installés à plus de 1,80 m du sol
- la création d'une ouverture : porte, fenêtre, fenêtre de toit
- le changement d'une porte, d'une fenêtre ou d'une fenêtre de toit par un autre modèle
- le remplacement des volets, matériau, forme ou couleur
- le changement de toiture
- la création d'une superficie de plus de 5m² mais inférieure ou égale à 20 m²
- l'installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol ;
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80m et 4m ;
- les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m

LES TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Agrandir

Si vous créez une extension de plus de 20m², pièce ou niveau supplémentaire, véranda, garage... un permis de construire est obligatoire. De même si vous créez un bâtiment indépendant de votre maison (abri de jardin, cabane, garage...) dont la surface est supérieure à 20 m²

Changer la destination du bâtiment

Le changement de destination consiste à faire passer un bâtiment d'une des destinations suivantes à une autre : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisan, industrie, exploration agricole ou forestière et entrepôt. Dès lors que le changement de destination s'accompagne de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ce qui est fréquent, un permis de construire est nécessaire.

Modifier le volume du bâtiment et percer ou agrandir une ouverture sur un mur extérieur

Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent à la fois une modification du volume du bâtiment et le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur. Il en est de même si vous rehaussez les murs pour ajouter une fenêtre de toit par exemple.

A noter : une simple déclaration préalable suffit si les travaux modifient l'aspect extérieur mais ne créent pas de surface (ou moins de 20m²) ou ne modifient pas le volume.

*Les formulaires et les informations sont disponibles en mairie et sur le site officiel
www.service-public.fr*

INFORMATIONS MUNICIPALES

PANNEAU POCKET : L'INFO MUNICIPALE DANS VOTRE POCHE

La commune de Curtil-sous-Buffières est sur Panneau Pocket. Cette application *Panneau Pocket* (gratuite et sans récolte de données personnelles) est accessible sur smartphone et ordinateur. Elle vous permet de suivre très facilement l'actualité de Curtil mais aussi de toutes les autres communes françaises abonnées à ce service.



SITE INTERNET ET NOUVELLE ADRESSE MAIL

Curtil-sous-Buffières a désormais son site internet : curtil-sous-buffieres.fr

Vous y trouverez toutes les informations municipales et infos pratiques. N'hésitez pas à le visiter et à nous faire part de vos remarques pour le faire évoluer.

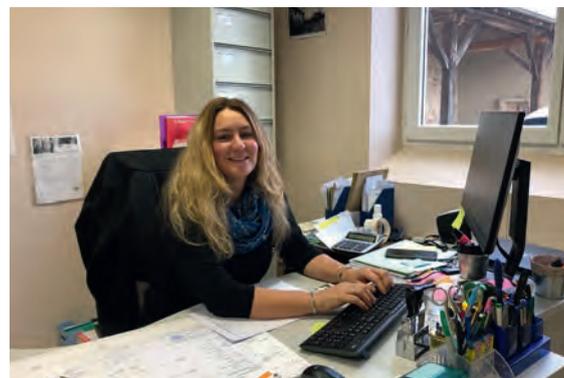
La nouvelle adresse mail de votre mairie : mairie@curtil-sous-buffieres.fr



NOUVELLE SECRETAIRE, NOUVEAUX HORAIRES

Géraldine Vivier est votre nouvelle secrétaire de mairie depuis février 2023. Toute en sourire et en efficacité, Géraldine est là pour vous aider dans vos démarches. Après son arrivée, les permanences de mairie ont été modifiées depuis l'été dernier.

La mairie est ouverte
le mardi de 14 h à 17 h 30
le jeudi de 15 h 30 à 17 h 30
Contact : 03 85 50 26 66.
mairie@curtil-sous-buffieres.fr



MAM DE BUFFIERES

Emma, assistante maternelle à la MAM de Buffières, accueille trois enfants du RPI. Une autre assistante maternelle, Eloïse, va bientôt la rejoindre pour pouvoir accueillir trois enfants de plus. L'association « Les Jeunes Pousses » gère cette maison d'assistantes maternelles à Buffières. Contact 03 85 51 63 95

ELECTIONS EN 2024

2024 est une année à élections. Nous serons appelés devant les urnes le dimanche 9 juin pour les élections européennes, scrutin à un seul tour.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Curtil, vous avez jusqu'au 3 mai pour faire votre demande en mairie ou en ligne sur service-public.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour vos demandes de carte d'identité et de passeport, les démarches doivent être faites en ligne sur <https://ants.gouv.fr>

Suite à l'enregistrement de votre demande, vous pourrez vous adresser à l'une des mairies habilitées de notre secteur, Cluny, Saint-Bonnet de Joux ou Matour